



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DU VUACHE**

Vulbens, le jeudi 21 mars 2024

COMITE SYNDICAL DU 20 MARS 2024 A SAVIGNY

COMPTE-RENDU

Nombre de délégués en exercice : 22
Nombre de délégués présents : 10
Nombre de délégués votants : /
Date de convocation : 13 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt et un mars à dix-neuf heures, le Comité, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sur la commune de Savigny, sous la présidence de monsieur Frédéric BARANSKI, premier vice-président.

Présents : MERY L. (Chaumont), CHAUMONTET D. (Chaumont), ROTH J.-L. (Chênex), LAPRAZ L. (Chevrier), CHATELAIN C. (Chevrier), MIANI V. (Clarafond-Arcine), FOL Y. (Savigny), CESMAT F. (Savigny), EXCOFFIER D. (Valleiry), BARANSKI F. (Valleiry),
Excusés : VALLENTIEN J. (Chênex), KOCH V. (Clarafond-Arcine), ARGAUD C. (Dingy-en-Vuache), PERROTIN C. (Dingy-en-Vuache), FUHRMANN P. (Jonzier-Epagny), DUPARC J. (Jonzier-Epagny), MARTINET S. (Vers), LAUREAU P. (Vers), BARBIER C. (Viry), DUPONT L. (Viry), RINALDI S. (Vulbens), FOL C. (Vulbens),
Invités : FOL B. (Savigny), BORDON J. (SEPNS), PREVOST C. (LPO74), RIESEN J. (ONF), PATRY S. (SIV)

Monsieur Frédéric Baranski, premier vice-président du SIV, accueille les membres du Comité syndical. Il excuse Madame la Présidente qui ne peut être présente pour des raisons personnelles.

Madame Béatrice Fol, Maire de Savigny, souhaite également la bienvenue aux délégués du SIV.

Le quorum n'étant pas atteint, Frédéric Baranski expose l'ordre du jour, précisant que le Comité syndical ne pourra pas délibérer valablement. Les délégués seront donc reconvoqués « en urgence » le mercredi 27 mars 2024 (18h à la mairie de Vulbens).

ORDRE DU JOUR :

- 19h à 19h15 : Bilan des actions réalisées par le SIV. Désignation du secrétaire de séance et approbation du compte-rendu de la séance du 17/01/24,
- 19h15 à 19h45 : Présentation par la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) du suivi de la migration postnuptiale 2023 au Défilé de l'Ecluse,
- 19h45 à 20h30 : Délibérations :
 - o Approbation du Compte administratif et du Compte de gestion de l'exercice 2023. Affectation des résultats,
 - o Vente de l'ouvrage « *Les fruits de nos montagnes de Savoie* » – Edition 2023.
- 20h30 à 21h : Questions diverses : Présentation du nouveau site internet : www.pays-du-vuache.fr, Projet de zone de préemption des ENS, Eco-compteur du Vuache, Programme des animations à venir, Prochaine réunion du Comité syndical, etc.

BILAN DES ACTIONS REALISEES PAR LE SIV :

Frédéric Baranski donne ensuite la parole à Stéphane Patry, qui présente les actions réalisées par le SIV depuis le 17 janvier 2024.

Judi 1^{er} février – Frangy : Comité de pilotage (Copil) du site Natura 2000 des Usses. Animation : Syr'Usses / 20 participants.

Luc Méry informe l'assemblée que le SIV a également participé au Copil du site Natura 2000 du « *Marais de l'Étourneil* » le jeudi 18 janvier 2024.

Samedi 3 février - Arande de Saint-Julien en Genevois : Seconde participation du SIV au festival TEC (Transition Environnementale Citoyenne). Présentation des richesses naturelles du Pays du Vuache et diffusion de diverses documentations, notamment sur la randonnée.

Samedi 10 février – Viry : Chantier participatif « *Crapauducs et Ouverture de mares* ». Animation : LPO et association de protection de la nature Apollon74. 19 bénévoles.

Luc Méry précise que le nombre d'individus récoltés en 2024 est très faible (un peu plus d'une trentaine seulement). La raison est probablement liée à la précocité du printemps (migration antérieure à la mise en place du dispositif ?). Il confirme que la fragilité de cette population justifie la création d'un ouvrage permanent.

Mardi 20 février – Vulbens : Comité de pilotage des sites Natura 2000 & Espaces Naturels Sensibles « *Vuache – Champagne - Genevois* ». 25 participants.

Luc Méry déplore que la Région Auvergne Rhône-Alpes, future structure porteuse du site Natura 2000 du « *Massif du Mont Vuache* », n'ait pas participé à ce Copil.

Samedi 23 février - Vers et Viry : Chantier participatif « *Bois du Ban* ». Animation : Apollon74, en partenariat avec l'entreprise SOMFY. 28 participants.

Judi 29 février - Massif du Vuache : Installation des 12 panneaux de sensibilisation au ramassage de la flore vernale.

Du 4 au 29 mars - Pays du Vuache : Taille des arbres fruitiers chez les particuliers. Mise à disposition des deux agents du Syndicat Mixte du Salève (SMS) et d'un renfort saisonnier (2 jours par semaine).

Yann Fol rappelle que le SIV a taillé un poirier Blesson à Cessens, situé sur une propriété communale. Il souhaiterait qu'à l'avenir le syndicat informe les services municipaux plus tôt, afin de mieux s'organiser pour l'enlèvement des branches.

Lundi 4 mars - Jonzier-Épagny : Chantier participatif « *Prairie sèche des Tirées et du Grand Nant* ». Animation : Apollon74. 10 participants.

Mercredi 6 mars - Massif du Vuache : Entretien du GR 5 « *Balcon du Léman* », de Chevrier au Golet du Pey.

Vendredis 8 et 15 mars - Jonzier-Épagny et Vulbens : Stage de formation à la taille des arbres fruitiers : première journée théorique et seconde journée pratique. Animation : Association des Croqueurs de pommes de Haute-Savoie et techniciens spécialisés du SMS. 17 participants.

Luc Méry rappelle que le stage de formation est désormais payant (80 € par personne pour les deux journées), générant une recette non négligeable pour le SIV. Cela a cependant un impact sur le nombre d'inscriptions (une trentaine habituellement).

Louis Lapraz est désigné secrétaire de séance.

L'assemblée à l'unanimité approuve le compte-rendu de la séance du 17/01/24.

PRESENTATION PAR LA LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX (LPO) :

Christian Prévost, administrateur de la LPO Haute-Savoie, présente le suivi de la migration postnuptiale 2023 au Défilé de l'Ecluse.

Résumé :

En 2023, le suivi officiel de la migration a eu lieu du 17 juillet au 18 novembre, soit 125 jours, totalisant 1538 heures de suivi. Sur cette période, toutes les journées, sans exception, ont fait l'objet d'un comptage, y compris lorsque les conditions météorologiques étaient défavorables.

Les rapaces : *Comme il est de coutume sur le site ces dernières années, le Milan noir, la Bondrée apivore, le Milan royal et la Buse variable rassemblent l'immense majorité des effectifs de rapaces dénombrés en 2023 (93,24 %).*

Le total de rapaces comptabilisé est globalement faible (31 820 contre une moyenne de 40 715 sur les 5 dernières années). Ce résultat est influencé par un effectif très faible en Buse variable pour le site (le plus faible total en 30 ans), probablement lié aux conditions météorologiques très défavorables lors des trois dernières semaines du suivi.

Les autres espèces : *Hors rapaces, 80 espèces ont été comptabilisées sur le site en 2023 pour un total de 344 684 individus.*

Parmi ces espèces, certaines font l'objet d'un suivi attentif : la Cigogne blanche, la Cigogne noire, la Grue cendrée, les pigeons et les corvidés.

2023 constitue une année record pour la Cigogne blanche (avec un total de 5648 individus dénombrés, dépassant le précédent record de 2022) et pour le Pigeon colombin (7055 migrants, soit une augmentation de plus de 23 % par rapport au comptage de 2022, qui constituait lui aussi un nouveau record pour l'espèce).

Le Défilé de l'Ecluse constitue également un haut lieu du passage en France pour le Grand Cormoran, le Héron cendré et la Grande Aigrette. Ces trois espèces migrent très majoritairement aux premières et aux dernières heures de la journée.

La saison 2023 a vu passer plusieurs espèces rares ou très rares pour le site :

- *Un petit groupe de cormorans pygmées,*
- *Une Spatule blanche,*
- *Des limicoles (rares de jour) : un petit gravelot, un groupe de six chevaliers sylvains et un chevalier arlequin,*
- *Six sternes caspienne (espèce rare mais régulière au Défilé),*
- *Une corneille mantelée (première observation).*

Un suivi nocturne a parallèlement été réalisé en 2023 (suivi acoustique). Il consiste en l'enregistrement des cris des oiseaux survolant le site puis à l'analyse des sonagrammes récoltés pour identifier les espèces et tenter de comptabiliser les individus. Il a pris en compte 127 nuits d'enregistrement.

52 espèces migratrices ont été contactées. Parmi elles, on remarquera la présence de migrants strictement nocturnes (comme par exemple la Foulque macroule), de migrants à la fois nocturnes et diurnes (Grue cendrée) ou de migrants majoritairement diurnes, mais pouvant démarrer leur migration juste avant l'aube ou être notés occasionnellement durant la nuit (Pinson des arbres).

Les enregistrements révèlent le passage régulier d'espèces considérées comme des migrants rares à l'échelle locale (Butor étoilé, Blongios nain ou Bruant ortolan par exemple).

De façon générale, le site semble particulièrement intéressant pour les ardéidés, et en particulier pour le Héron cendré (comme c'est le cas en journée).

La diversité de limicoles est également remarquable avec des effectifs saisonniers élevés pour le Courlis cendré et le Courlis corlieu.

En revanche, les résultats pour les passereaux sont relativement faibles, en particulier pour certaines espèces typiques comme le Gobemouche gris, le Gobemouche noir ou le Pipit des arbres. Une hypothèse pouvant expliquer ce faible nombre est que ceux-ci abordent le massif du Vuache en volant déjà à haute altitude, si bien que leurs cris ne sont pas détectés par les micros !

DELIBERATIONS :

Ajournées

QUESTIONS DIVERSES :

Nouveau Site Internet : Stéphane Patry présente à l'assemblée le nouveau site internet : www.pays-du-vuache.fr réalisé par le webmaster Remanens.

David Excoffier propose de créer un lien au début de la page « *La documentation* » pour que les internautes accèdent facilement aux fiches topo de randonnées (téléchargeables dans l'onglet « *Le Pays du Vuache / Carte et randonnées* »).

Yann Fol propose d'étudier Google Analytics pour évaluer la fréquentation de ce nouveau site (et la comparer avec l'ancien).

Projet de zone de préemption des ENS : A la demande des délégués du SIV, il est exposé la cartographie précise des sites ENS du Pays du Vuache, étant rappelé que ce zonage pourrait permettre au Département d'exercer son droit de préemption pour acquérir du foncier stratégique.

Dans le cadre du futur Contrat de Territoire Haute-Savoie Nature, Luc Méry propose que le Bois du Ban et le Bois de la Rippe (Viry) soient labellisés ENS dans leur ensemble (actuellement seules les parcelles sous maîtrise d'usage sont labellisées ENS).

Eco-compteur du Vuache : Il est rappelé qu'un compteur a été installé à l'extrémité nord-ouest des pâturages du Vuache, le long du GR 5 « *Balcon du Léman* ». Celui-ci enregistre depuis quelques années le nombre de passage de randonneurs. Un rapport sur la fréquentation journalière et mensuelle de l'année 2023 est présenté.

David Excoffier souhaiterait, si possible, qu'un éco-compteur soit installé à Valleiry, le long de la Via Rhôna.

Programme des animations à venir :

- **Samedi 6 avril** de 9h à 17h - RDV sur le parking de l'église de Clarafond-Arcine : « *Floraison printanière au Vuache* », en compagnie du naturaliste Jacques Bordon et de l'ornithologue Christian Prévost. Repas tiré du sac. Sortie réservée à de bons marcheurs (itinéraire long). Animation limitée à 25 participants, proposée par la SEPNS (Société pour l'étude et la protection de la Nature en Semine) et la LPO74.
- **Samedi 13 avril** de 14h à 18h – RDV sur le parking de la mairie de Viry : « *Serpents et lézards* », au sein du biotope protégé de la Vigne des Pères. Animation limitée à 15 participants, proposée par Apollon74.

- **Samedi 06 juillet** de 18h à 00h - RDV sur le parking de la gare de Valleiry : « *La nuit des papillons !* ». Au sein d'une belle prairie humide intra-forestière, participez à une chasse nocturne aux Hétérocères (papillons de nuit) avec captures, identifications et inventaires. Repas tiré du sac + frontale. Animation limitée à 20 participants, proposée par Apollon74 et la SEPNS.

DFCI (défense des forêts contre les incendies) : Jérôme Riesen revient sur la présentation qui a été faite le 17 janvier dernier et interroge les élus du SIV sur leur volonté de réaliser les premiers travaux proposés : reprofilage partiel du chemin de la Montagne de Dingy-en-Vuache à Savigny, comprenant une mise au gabarit de la végétation, et aménagement de deux clairières de 1000 m² pour la création de zones de poser. Le coût des travaux s'élève à environ **9 500 €** (dépenses inscrites au budget prévisionnel 2024) avec possibilité de financement via le Fonds Vert (80 %).

Après débat, les délégués estiment qu'ils ne peuvent pas prendre de décision tant que le projet n'a pas été présenté devant les conseils municipaux des communes concernées (Savigny notamment). Par ailleurs ils souhaitent qu'une visite préalable de terrain soit organisée, si possible avec les responsables du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours).

Concernant les projets de travaux plus conséquents (mise en place de deux citernes de 60 m³ + reprofilage complet du chemin de la Montagne), Jacques Bordon exprime sa vive opposition. Il estime en effet que la pertinence de ces équipements n'est pas justifiée et que l'impact sur le massif sera trop important (dégradations paysagères, augmentation de la fréquentation des véhicules à moteur, etc.). Cédric Châtelain le rejoint et s'interroge sur ce projet paradoxal, qui participe d'un côté à la protection du massif du Vuache et de l'autre à sa détérioration.

Jacques Bordon pense qu'il serait préférable de s'occuper en priorité des secteurs à risque et notamment des buxaias qui ont séché sur le versant sud-ouest du Vuache (autour du château d'Arcine par exemple).

Nouvel ouvrage sur les pierres à cupules du Vuache : Luc Méry présente à l'assemblée la brochure couleur de 62 pages que viennent d'éditer la Salévienne et l'association Ké Viva Chaumont (prix de vente 15 €).

Les prospections réalisées de novembre 2020 à avril 2023 (Bois du Mont, Bois aux Reynauds, etc.) ont permis d'inventorier 18 pierres à cupules, qui s'ajoutent aux 5 anciennes découvertes plus tôt. Soit 23 pierres à cupules pour le Pays du Vuache.

Luc Méry propose que le SIV se charge de contacter les propriétaires afin de les sensibiliser à l'importance de ces pierres dans le patrimoine local et à leur nécessaire préservation.

Avant de conclure, Frédéric Baranski propose à l'assemblée d'organiser la prochaine réunion du Comité syndical (autre que la réunion « en urgence » du 27 mars 2024) le **mercredi 22 mai 2024** à 19h sur la commune de **Valleiry** (à confirmer).

L'ensemble des points d'ordre du jour ayant été abordés, la séance est levée à 21h45.

La Présidente,
Sylvie Rinaldi

Le Secrétaire de séance,
Louis Lapraz